

AE ODDO PROACTIF EUROPE

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectés au contrat.

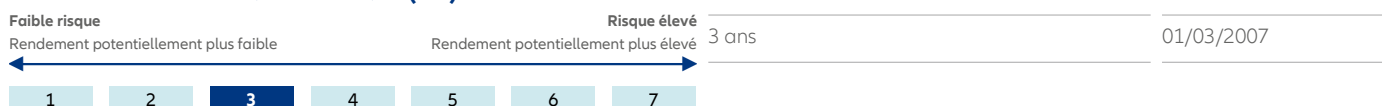
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français ODDO BHF ProActif Europe.

La politique d'investissement du FCP consiste à surperformer l'indice de référence, composé à 50% EONIA (Capitalisé) et 50% Euro Stoxx 50 (Net Return) calculé dividendes réinvestis, par une répartition flexible entre le marché d'actions et les produits du marché monétaire sur un horizon de placement minimal de 3 ans.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le FCP investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

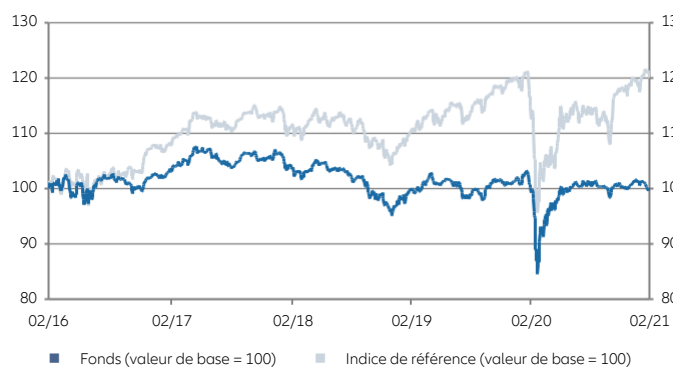
Le FCP présente un niveau de risque élevé dû à sa politique d'investissement permettant d'exposer le fonds sur les marchés actions de l'Espace Economique Européen et / ou de l'OCDE jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois, selon les anticipations du gestionnaire, l'exposition actions pourra être fortement réduite au profit d'un investissement en produits monétaires, ce qui pourra contribuer à atténuer le niveau de risque du FCP.

PERFORMANCE¹

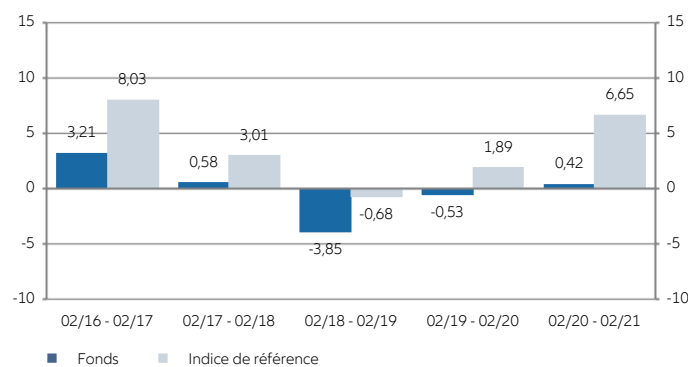
28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	-0,90%	-0,81%	-1,19%	-0,90%	0,42%	-3,96%	-1,34%	-0,30%	-0,06%	-0,53%	3,41%	-8,54%	4,45%	-0,18%	33,20 €
Indice de référence	1,28%	2,24%	2,17%	5,77%	6,65%	7,93%	2,58%	20,11%	3,73%	2,30%	4,43%	-6,16%	13,24%	-0,54%	

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



PERFORMANCE ANNUELLE (%)¹



INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-3,92	-3,79
Alpha (%)	-0,23	-0,18
Bêta	0,54	0,56
Coefficient de corrélation	0,82	0,81
Ratio d'information	-0,67	-0,77
Ratio de Sharpe	-0,15	0,05
Ratio de Treynor	-0,02	0,01
Tracking error (%)	5,80	4,92
Volatilité (%)	6,40	5,75

MORNINGSTAR RATING™

ODDO BHF ProActif Europe



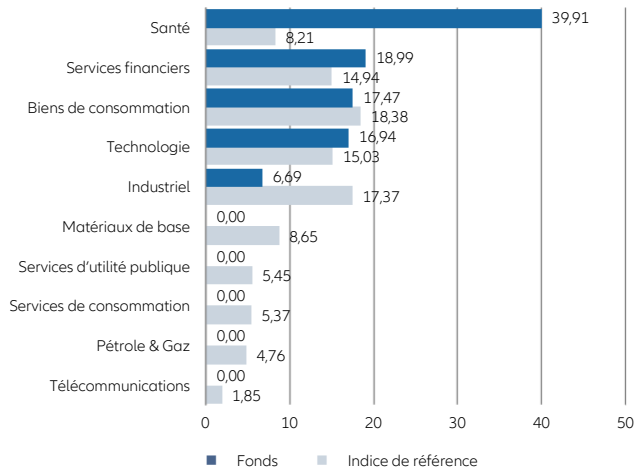
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

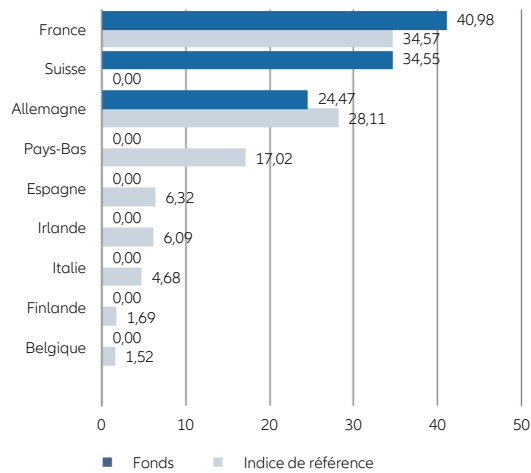
Répartition sectorielle (%)



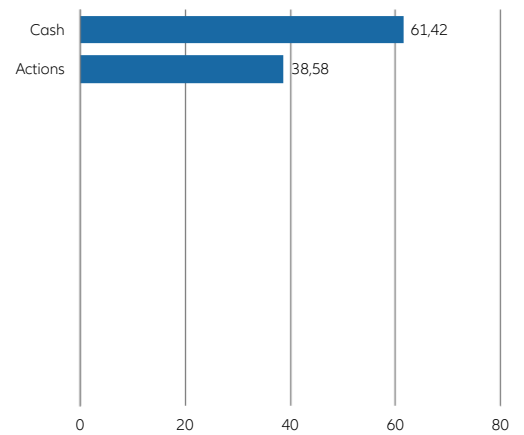
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Michelin (Cgde)	5,85
Sap Se	5,67
Ipsen	5,63
Roche Holding Ag-Genusschein	5,21
Credit Suisse Group Ag-Reg	3,23
Ubs Group Ag-Reg	3,13
Merck Kgaa	2,52
Alstom	2,24
Total	33,48

Répartition géographique (%)



Répartition par classe d'actif (%)



ATOUTS

- + Un FCP flexible investi en actions européennes et/ou en produits monétaires (0-100%).
- + Profiter en partie des phases de hausse du marché des actions de sociétés européennes sans en supporter toute la volatilité.
- + Performances potentielles dues à la sélection, par l'équipe de gestion, de sociétés européennes d'envergure mondiale et créatrices de valeur.

RISQUES

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions européens.
- Le FCP ne peut pas saisir l'intégralité des hausses des marchés actions.
- Le succès des analyses ciblées sur les entreprises et de la gestion active et discrétionnaire n'est pas garanti.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Indice de référence	50% Euro Stoxx 50 (Net return) + 50% EONIA TR
Société de gestion	ODDO BHF Asset Management
Date de création	10/09/2004

**GESTIONNAIRES DE FONDS**

Pascal Riégis & Emmanuel Chapuis

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Le marché des actions a repris en février sa marche en avant. En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 NR s'est apprécié de 4,54%, l'indice DJ Stoxx 50 NR de 1,82% et l'indice MSCI Smid Cap NR de 2,70%. L'efficacité des vaccins en Israël et au Royaume Uni, qui ont déjà administré au moins une première injection à 45% et 30% de leur population respective, redonne de l'optimisme et permet d'envisager une levée progressive des contraintes sanitaires. La réouverture de tous les pans de l'économie, en particulier des services, paraît à portée de vue. Elle se conjuguera au plan de relance de 1.700 Milliards de dollars décidé dans l'urgence par l'Administration Biden et au plan de 750 milliards d'euros voté fin 2020 en Europe. Cette anticipation d'une forte traction de la demande a engendré une appréciation du pétrole (+18% sur le mois) et des métaux. Il est donc possible que le redémarrage simultané de toutes les composantes de l'activité économique engendre une tension inflationniste, au moins momentanée.

Le rendement des obligations s'est logiquement tendu. Le rendement de l'emprunt à 10 ans du Trésor américain s'est apprécié de 0,34% à 1,40%. Le mouvement est similaire en Europe. Le rendement de l'Emprunt d'Etat français à 10 ans est furtivement redevenu positif en fin de mois, pour la première fois depuis juin 2020.

Ce nouveau paysage représente un changement de paradigme pour le marché des actions et engendre une rotation des thèmes. Les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire et la baisse des taux d'intérêt orchestrée par les Banques Centrales occidentales retrouvent de l'attrait. Les voyages et les loisirs, les produits de base et les banques ont connu des rebonds mensuels supérieurs à 10%. A l'inverse, les secteurs défensifs, sans réelle capacité à augmenter leur prix, soit parce qu'ils sont régulés, comme la pharmacie et les utilities, soit en raison d'une pression concurrentielle acerbe, comme la chimie, les télécoms ou l'alimentation, ont enregistré des performances négatives. Les sociétés qui ont pu profiter de la pandémie, du télétravail ou du commerce électronique ont également subi des prises de profits appuyées.

Le taux d'investissement du fonds a été relevé de 28% à 33%. Nous avons investi dans Michelin, dont l'activité a redémarré et qui a la capacité à répercuter la hausse des coûts, et dans UBS et Crédit Suisse, dont les franchises mondiales profiteront de la repétition de la courbe des taux d'intérêt. Nous avons en contrepartie cédé notre position en Sanofi.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Depuis le 1er juin 2015, le fonds ne pourra plus investir dans des obligations convertibles et il est fait référence aux produits du marché monétaire et non plus spécifiquement aux titres de créances.

En date du 1er juin 2018, le nom du fonds sous-jacent Oddo ProActif Europe a été modifié et devient ODDO BHF ProActif Europe.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par ODDO BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 9.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 85 00. www.am.oddo-bhf.com



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

